La culture physique nécessaire

Autor(en): **A.B.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **27 (1955)**

Heft 3

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-124397

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LA CULTURE PHYSIQUE NÉCESSAIRE

« Roi de la création, l'homme de notre XXe siècle se considère comme le maître de son entourage, écrit M. Roger Dion, de l'Institut d'éducation physique de l'Université d'Ottawa (Canada). N'a-t-il pas d'ailleurs maîtrisé les secrets de l'atome, mesuré la distance qui sépare les astres ? N'est-ce pas à son génie inventif qu'on doit la révolution indutrielle que le monde connaît ? Ne possède-t-il pas, depuis le simple bouton électrique jusqu'à la voiture climatisée, des armées de serviteurs automates, à son service vingt-quatre heures par jour ?

» Malheureusement, hélas, asservi par ses propres inventions et ses aises, ce roi a négligé de se connaître lui-même, de s'analyser. Et voici qu'en plein siècle de progrès, il demeure, selon l'expression d'Alexis Carrel, « l'homme, cet inconnu ». Cette malheureuse ignorance pratique le fait à la fois prisonnier inconscient et victime, à plus d'un titre. »

Et l'auteur de stigmatiser l'existence moderne qui, par le confort de nos habitations, le manque d'exercice (travail de bureau, déplacements en auto, etc.) ne donne pas, à notre système respiratoire, l'occasion de se développer et de travailler à plein rendement. La nécessité d'un entraînement physique se fait sentir si nous voulons maîtriser notre organisme. Aussi M. Dion en appelle-t-il aux responsables des jeunes, à qui il adresse cette exhortation : « Voulons-nous, parents et éducateurs, que nos jeunes soient capables, demain, d'un rendement maximum ? Veillons en premier lieu à leur développement physique, par des sports et des exercices adaptés à leur âge, à leur sexe, à leur force et à leur développement. »

Nous possédons heureusement, dans ce but, des instruments et des cadres fort bien compris où jeunes et moins jeunes — sous nos climats qui ne permettent pas, toute l'année, l'exercice en plein air — pourront s'exercer et acquérir ce développement physique harmonieux, qui constitue également une excellente éducation de la volonté, du travail en équipe, du sens social : nous voulons parler des salles de gymnastique parfaitement équipées qui complètent les bâtiments scolaires et les sociétés qui, par des cours, des séances d'entraînement, encouragent l'éducation physique adaptée à tous les âges de la vie.

Reprenant les conclusions de M. Dion, nous dirons avec lui : « Une bonne respiration, résultat d'un bon développement physique et d'un régime de vie qui ne craint pas l'effort de volonté, voilà la clef d'une vie plus riche en réalisations de toutes sortes, au jeune âge comme dans l'âge mûr et la vieillesse. » *A. B.*

SALLES DE GYMNASTIQUE A GENÈVE (1951-1953)

P. Waltenspuhl, architecte

Le programme demandait de construire, sur un terrain situé près du centre de la ville, deux salles de gymnastique de grandeur optima, à l'usage des écoles secondaires et de l'Université.

Les grands volumes des salles de gymnastique ont été disposés en bordure de la rue du Stand (face nord) et de la rue du Tir (face est) afin de dégager le côté ouest de la parcelle donnant sur les jardins de l'Arquebuse ; du côté sud, une face borgne est placée en limite du cimetière de Plainpalais.

Distribution des locaux

Le porche d'entrée se trouve sur la rue du Tir, en cul-de-sac, à l'abri de l'intense circulation de l'artère principale. Par le hall d'entrée on accède au vestibule longitudinal qui donne accès aux locaux annexes des vestiaires.

Pour favoriser le maintien de la propreté des sols, dès les vestiaires, les élèves, chaussés légèrement, entrent dans les salles par le dégagement des locaux d'engins. En fin de leçon, les pédiluves et les douches sont accessibles des vestiaires exclusivement ; pour diminuer les bousculades entre élèves arrivant et partant, les lavabos sont placés en dehors des vestiaires, dans le dégagement du vestibule.

Le public est admis en soirée, lorsque les salles sont à la disposition des sociétés de gymnastique et de sport ; les panneaux à guillotine séparant le vestibule de la grande salle sont alors levés, dégageant entièrement la vue des spectateurs groupés sous le portique du vestibule. L'escalier transparent, en profilés de fer et marches de verre brut, est placé en face de l'entrée et donne accès à la terrasse du bloc des vestiaires qui sert de solarium pour la culture physique en plein air. Les sous-sols sont divisés en deux parties distinctes, l'une publique, l'autre du domaine du concierge.

Construction et aménagements intérieurs

L'infrastructure est en béton armé ; les parties excavées du sous-sol forment des cuves étanches plongeant dans un terrain graveleux perméable à la nappe des hautes eaux souterraines.

Le terrain n'étant pas propriété de l'Etat, mais loué pour soixante ans à une société de tir, il était souhaitable de pouvoir récupérer, à l'échéance du bail, le plus de matériaux possible, en vue d'une éventuelle réutilisation. Cette sujétion a contribué à déterminer le choix de l'acier profilé pour la construction de l'ossature portante de toute la superstructure. La minceur des poteaux en fer I Din et des parois de remplissage permit d'éviter toutes saillies gênantes à l'intérieur des salles ; les sommiers et couvertes en fer I Din ou fer U PN pris dans l'épaisseur des dalles supprimèrent également toutes saillies aux plafonds entraînant des zones d'ombres indésirables.

Salles de gymnastique

Le plancher élastique est en lames « Hama » avec vernis antidérapant « Minatol », posées sur un double